

Organiser un tournage à l'université

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN TOURNAGE, UNE INTERVIEW OU UN REPORTAGE SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE ?

Suivez les procédures indiquées ci-dessous, différentes en fonction de votre projet (demande interne ou externe) et de votre profil (étudiants, presse, organisateurs d'événements...)



Vous souhaitez réserver des espaces afin de réaliser vos projets cinématographiques, documentaires, ou clip ?

Réparti sur un domaine de plus de 15ha et disposant de plus de 22 bâtiments aux styles architecturaux variés, notre campus offre des espaces exceptionnels et d'une grande diversité à seulement quelques minutes de Paris.

> Pour toute demande externe de tournage (hors presse) merci de contacter la Présidence de l'université : presidence@liste.parisnanterre.fr

> Pour toutes demandes internes: si vous faites partie de la communauté universitaire (ou de la presse) et que vous souhaitez organiser un tournage sur les sites de l'université, vous devez préalablement obtenir une autorisation. Pour cela merci d'adresser un mail à service.communication@liste.parisnanterre.fr

- Consulter notre [documentation sur les lieux de tournage](#)

Cliquez sur votre profil ci-dessous pour suivre la procédure adaptée :



Mis à jour le 20 septembre 2021

<https://communication.parisnanterre.fr/la-com-a-votre-service/audiovisuel/organiser-un-tournage-a-l-universite/orga>